



MARSEILLE
Siège Social
Chez Mr Gulian
82 Bd Seignelay
13012 Marseille
Tél : 04-91-78-80-00

LIGUE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Amis (es) pongistes,

L'ASAND Marseille organise le dimanche 10 septembre 2017 le 22^{ème} OPEN de Tennis de Table, et beaucoup de joueurs vont certainement profiter de ce rendez-vous pour peaufiner leur préparation en vue de la reprise de la nouvelle saison sportive.

La saison pongiste est marquée par l'année **Marseille 2017 capitale Européenne du sport** et par l'organisation des championnats de France au Palais Omnisport Marseille Grand Est du 3 au 5 mars 2017 qui ont été une véritable réussite sportive, confirmant ainsi Marseille dans sa nomination de capitale européenne du Sport.

Souhaitons que le 22^{ème} OPEN de Marseille soit dans la continuité de cette réussite et constitue lui aussi un événement majeur pour cette année 2017, avec le soutien toujours aussi affirmé des élus locaux qui nous permettent de réaliser des manifestations de grande qualité.

En espérant vous retrouver nombreux pour ce dimanche 10 septembre 2017, le Bureau de l'ASAND souhaite un très bon été à tous.

Alain NOBILI

PRESIDENT DE L'ASAND MARSEILLE

22^{ème} OPEN DE MARSEILLE

REGLEMENT DU TOURNOI

Article 1: Le tournoi est homologué par la F.F.T.T. (N° 601 / 2017 - A) et de ce fait, les règlements fédéraux seront strictement appliqués. Il se déroulera au gymnase la Martine, (salle Omnisports de la Martine, chemin de la Martine, 13015 Marseille).

Article 2: Dans tous les tableaux, les parties se dérouleront en 3 sets gagnants de 11 points.

Article 3: COMPOSITION, HORAIRES, ET DOTATIONS DES TABLEAUX

Dimanche 10 septembre 2017							
Tableau	Catégories	Horaires	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finaliste	1/4 Finaliste	1/8 Finaliste
1	NC à 8	11 H 30	80 €	40 €	20 €	15 €	-
2	NC à 11	12 H 30	90 €	45 €	25 €	15 €	-
3	NC à 13	08 H 30	105 €	55 €	25 €	15 €	-
4	NC à 15	09 H 30	120 €	60 €	30 €	20 €	-
5	NC à 18	10 H 30	160 €	80 €	40 €	25 €	-
6	NC à N° 501	13 H 30	320 €	160 €	80 €	40 €	-
7	NC à N° 101	14 H 30	440 €	220 €	110 €	55 €	-
8	Moins de 15 ans	13 H 30	120 €	60 €	30 €	15 €	-
9	Toutes Séries Dames	16 H 00	240 €	120 €	60 €	30 €	-
10	Toutes Séries Hommes	16 H 00	1000 €	500 €	250 €	125 €	40 €

N.B. Les féminines peuvent s'inscrire dans tous les tableaux messieurs en tenant compte de leurs points mentionnés

sur la licence.

Article 4: Tous les tableaux se joueront par poules de trois, sauf le « toutes séries messieurs » qui se déroulera par élimination directe.

Le premier de chaque poule sera qualifié pour le tableau à élimination directe.

Article 5: Tout(e) joueur (se) pourra s'inscrire dans trois tableaux, en plus du tableau toutes séries hommes.

Article 6: Le forfait sera prononcé 5 minutes après le premier appel.

Article 7: Les joueurs perdants sont tenus d'arbitrer la partie suivante, ou celle que le juge-arbitre leur attribuera. Tout joueur refusant de se plier à cette règle sera scratché par le juge-arbitre pour les tableaux dans lesquels il serait encore qualifié.

Article 8: Les balles ne seront pas fournies par l'organisation. Les joueurs devront se munir de balles en plastique jaunes et blanches.

Article 9: Les classements seront ceux de la saison 2017/2018.

Il est impératif que chaque joueur donne à l'inscription son N° de licence, son classement et son nombre de points.

« Seuls pourront prendre part au tournoi les joueurs ou joueuses dont les licences seront validées (17 / 18) ou en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2017 / 2018 ».

Article 10: CHALLENGE DU NOMBRE

Le club organisateur attribuera à titre définitif un challenge du nombre au club présentant le plus grand nombre d'engagés présents sur la compétition.

Article 11: Il n'y aura pas d'interruption pendant la durée du tournoi. Une buvette se tiendra ouverte durant toute la compétition.

Article 12: Le tirage au sort public sera effectué au gymnase de la MARTINE (salle Omnisports de la Martine, chemin de la Martine, 13015 Marseille) le samedi 9 Septembre 2017 à 17 heures pour les tableaux 1 à 10, par le Juge Arbitre National, Robert VASSEUR (N°592477), Cortina, 20100 SARTENE.

Article 13: Le club décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident.

Article 14: MONTANT DES ENGAGEMENTS

10 € pour le tableau toutes séries hommes.

8 € pour les tableaux seniors, dames et – de 15 ans.

Il vous est rappelé que chaque joueur doit donner son N° de licence lors de l'inscription.

Article 15: Les engagements devront parvenir :

Le samedi 9 septembre 2017 dernier délai 13 heures pour les tableaux 1 à 10.

De préférence sur le site du club : <http://www.asand-marseille.com>

Soit entre 16 h 00 et 22 h 00 au **06.32.87.53.44.**

Article 16: Le fait de s'inscrire implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 17: Pour tout point non prévu au présent règlement, il sera fait application des règlements de la Fédération Française de Tennis de Table.

Article 18: L'organisateur se réserve le droit d'annuler un tableau, si "faute de participants".

CHALLENGE DU NOMBRE

Il sera décerné à titre définitif au club présentant le plus d'engagés.

